COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 01 février 2012,

Mireille Le Corre, Responsable du pôle immigration-intégration - Equipe de François Hollande

Etudiants étrangers : François Hollande prépare l'avenir □ François Hollande a reçu le Collectif du 31 mai ce mercredi 1er février. Contrairement au gouvernement, il a ainsi témoigné de son intérêt à entendre les principaux concernés : les étudiants. □ François Hollande a écouté et pris des engagements précis :

- abroger les circulaires qui ont porté gravement préjudice aux étudiants étrangers, aux entreprises, aux universités et à l'image de la France,
- préparer dès maintenant un projet de nouvelle circulaire pour traiter rapidement la situation en concertation avec les acteurs concernés,
- revoir, au-delà de cette circulaire, les dispositions législatives relatives aux étudiants étrangers dans le cadre d'une loi globale sur l'immigration.

Il conviendra de sécuriser le statut de l'étudiant étranger pendant ses études avec une carte de séjour pluriannuelle correspondant à la durée du cycle d'études, ce qui dans les faits - n'est pas le cas aujourd'hui.

Il s'agira aussi de permettre l'exercice d'une première expérience professionnelle pour les diplômés étrangers à l'issue de leurs études en France, en revoyant en profondeur le système de l'autorisation provisoire de séjour ou d'application du changement de statut de droit commun.

François Hollande donnera enfin une impulsion aux échanges entre universités françaises et étrangères. C'est la condition de la compétitivité de nos universités et de nos grandes écoles.

La France ne peut pas perdre la bataille des talents.